

École primaire des 4 montagnes
St Hugues
38 380 St Pierre de Chartreuse
04 76 88 63 87
ce.0381164j@ac-grenoble.fr

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE N°3

Mardi 19 octobre 2021

1 Présentation / organisation du conseil d'école

Présents : Mr DEVILLE, Mme CHOUDURY, Mme MICHEL, Mme BAUDOIN, Mme SAUGE (mairie), Mme COTTAVE (AVS), Mme ROGIER (ATSEM), Mme GONTHIER (périscolaire), Mme ROBVEILLE (responsable du périscolaire), Mme MENAGER, Mme ALBENQUE, Mr LEGER.

Personnes excusées : Mr GUSMEROLI, Mr OCCELLI, Mr RINGOT, Mme CALDWELL

2 Organisation de l'école :

2.1 L'équipe pédagogique

Même équipe enseignante que l'année dernière. Mme Sandrine Mollaret est l'ATSEM des GS.

Sandrine est avec les GS tous les matins et deux après-midis par semaine. Marie a accepté un arrangement.

2.2 Bilan de la rentrée : effectifs

90 enfants à la rentrée scolaire. 1 élève de PS quitte l'école aux prochaines vacances et 1 autre élève de PS devrait partir en cours d'année. Par contre 1 élève de TPS arrivera à l'école en janvier prochain. On repasse à 88. Attention le seuil d'observation par l'IEN est de 85.

2.3 Projet d'école 2018-2021 :

Fin du projet d'école en cours (axe prioritaire sur l'oral) et création d'un nouveau projet d'école valable pour 3 ans (axe prioritaire : donner du sens aux apprentissages et travailler sur la collaboration, le respect, le positionnement, l'empathie).

2.4 Vote du règlement intérieur (préciser objet de valeur et assurance).

Voté à l'unanimité.

2.5 Vote pour la coopérative scolaire :

Les enseignants expriment leurs souhaits de souscrire à l'OCCE pour créer une coopérative scolaire.

Une cotisation facultative sera demandée aux familles. Coût d'un élève ou d'un adulte pour l'année : 1,85 euros soit environ 180 euros pour l'école (assurance comprise). La mairie paye actuellement une assurance obligatoire de 25 euros pour l'école. La proposition est votée.

2.6 Les évaluations nationales :

Résultats positifs. Un seul enfant fragile en CP. Les évaluations se sont bien passées en classe. Un parent a apprécié de recevoir le lien pour consulter tranquillement le résultat de son enfant.

2.7 Aide aux élèves en difficulté : RASED

La maîtresse E s'est occupée durant cette première période d'un enfant en CE2 et de plusieurs enfants en CE1

2.8 Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les enfants qui rencontrent des difficultés passagères sont pris en charge par l'enseignant après l'école.

Lundi pour les CM, jeudi pour les GS/CE2 et le midi pour les CP/CE1.

3.0 PPMS :

PPMS mis à jour et exercice attentat intrusion jeudi 21/10. Les enfants et les adultes sont prévenus.

Plus on fait de PPMS plus on est préparé. Les parents demandent qu'ils soient prévenus car ils préfèrent préparer leurs enfants. Les élèves sont prévenus par le directeur. Pour l'exercice incendie ce serait bien de faire intervenir les pompiers. Risque chimique à faire.

4.0 Vie de l'école :

4.1 Sorties effectuées et projets pour cette année

CM : Projets Tara une goélette est lancée et nous fait découvrir des problématiques environnementales, projet forêt avec le parc et le musée, projet astronomie avec Bernard et François conférence dans le village du 12 novembre avec Hélène COURTOIS spécialiste (voyage de fin d'année envisagé au planétarium de Lyon avec visite de la ville) projet scientifique, projet architecture et projet sur le pastoralisme.

PS/MS : Projet forêt avec plusieurs partenaires : Le Parc (côté scientifique), le musée ARCABAS (côté artistique, conteuse, plasticien et accompagnateur) + un projet théâtre. Projet de classe avec une mascotte qui voyage.

GS/CE2 : Projet forêt, projet théâtre, projet architecture avec Jim PRUNIER.

CP/CE1 : Projet forêt, pastoralisme.

Un voyage de 4/5 jours est à l'étude pour l'année 2022/2023.

Spectacle proposé par PIC Livre le 18 novembre (5 euros par classe avec ateliers).

Le cycle rugby a été totalement financé par le SOU des écoles :6 séances pour les CE2/CM1/CM2 en première période (environ 600 euros).

4.2 Péri-scolaire et restaurant scolaire :

En tout début d'année, une réorganisation a été nécessaire. Une demande a été déposée à la mairie pour une dotation horaire augmentée en vue d'un meilleur service.

Le péri-scolaire a été chamboulé et n'a pas pu proposer de projets en cette première période.

Damien propose toujours le programme de la graine à l'assiette.

Les ATSEM font plus de ménage. Et se consacrent moins à l'encadrement des activités péri-scolaires.

5.0 Mairie :

5.1 Travaux

Fenêtres repeintes du côté de la rue au premier étage et installation de spots lumineux dans la classe des CM.
Programmation de la réfection de la salle de motricité (peinture, fissures du mur).

5.2 Plan informatique :

Une subvention (à 70%) permettrait de mettre à disposition des ordinateurs portables et de créer un ENT mais l'installation électrique doit être revue et des devis sont en cours.

Il faut compter de toute manière un délai de 90 jours pour avoir le matériel chez la plupart des fournisseurs.
Attention il faudra être vigilant sur l'outil « les enfants sont déjà beaucoup sur les écrans ».

5.3 Représentants des parents d'élèves :

Problème sur le bus de la Martinière.

L'arrêt n'est pas sécurisé :

Le bus s'arrête en plein virage, les voitures ne peuvent pas se garer, les vélos ne peuvent pas être correctement parquer. Les voitures roulent trop vite. Le bus est obligé de se mettre sur la route. La région s'occupe maintenant du transport scolaire depuis cette année. La personne qui s'occupe du service à la région va être invitée par l'élue déléguée aux affaires scolaires pour effectuer un trajet en conditions réelles afin de pouvoir faire un état des lieux des difficultés. Une réfection de cet arrêt est vraiment nécessaire. Ce problème est récurrent depuis des années. Une demande de marquage au sol de l'arrêt des Marrons est demandée suite à l'agression du chauffeur dernièrement.

5.4 SOU des écoles :

Les membres du sou des écoles sont étonnés du peu de cotisations dans l'école. Ils programment d'améliorer leur communication.

De belles actions sont programmées :

-soirées cocktails le 26 novembre organisée par MR TOFFA (crêpes)

-marché de Noël du 12 décembre (vente de biscuits ou /et objets de Noël).

-vente de thé (artisan du Sappey)

-vente de saumon. Commande en novembre et réception le 15 décembre

-vente de soupe au mois de janvier

-précommande de brioches mi -janvier

-5 mars Carnaval (crêpes, boissons chaudes)

-chocolats de Pâques

-pizzas 25 ET26 juin avec peut-être un spectacle offert.

-Le SOU fera un don de 600 euros par classe pour une année. Les écureuils (association qui n'existe plus) a choisi de faire un don au SOU.

Le SOU envisage d'en verser une partie à l'école pour de gros projets (voyages).

Le directeur, Antoine Léger